

Préfixe

L'onglet **Préfixe** permet de configurer la structure de numérotation des documents en définissant des préfixes par exercice.

Modifier Classe document

Paramètres Ligne Document **Préfixe** Ecriture Comptable Paramètres charge Impression

Drag a column header here to group by that column

Exercice	Prefixe	N° séquentiel	Station
=	=	=	=
2022	22		1 Dépôt 1
2023	23		1 Dépôt 1
2024	24		1 Dépôt 1
2025	25		1 Dépôt 1
2026	26		1 Dépôt 1
*			

N Copies * 0

Imprimante \\SERVEUR\HP LaserJet

Papier * A4

Configurer

Arrière plan

Arrière plan

No image data

Valider **Fermer**

L'interface se présente sous forme de tableau contenant les champs suivants :

Champs du paramétrage

- **Exercice**

Représente l'exercice comptable auquel s'applique le préfixe (ex : 2024, 2025).
Chaque ligne de paramétrage est obligatoirement rattachée à un exercice.

- **Préfixe**

Code alphanumérique ajouté en début du numéro de document.
Il permet d'identifier rapidement la nature ou l'origine du document (ex : FAC, BL, CMD).

- **N° séquentiel**

Définit le point de départ de la numérotation automatique des documents pour l'exercice concerné.

Ce numéro est incrémenté automatiquement à chaque création de document.

- **Station**

Permet d'identifier une station, un poste ou un point de vente spécifique.

Ce champ est utile dans les environnements multi-postes ou multi-sites afin de différencier les numérotations.

Règles de gestion

- Un **préfixe doit être défini pour chaque exercice** afin de garantir une numérotation cohérente et continue.
- La combinaison **Exercice + Préfixe (+ Station, le cas échéant)** doit être unique.
- Le **numéro séquentiel** est automatiquement incrémenté par le système et ne doit être modifié qu'en cas de besoin exceptionnel (ex : reprise de données).
- En environnement multi-stations, il est recommandé de définir une numérotation spécifique par station pour éviter les conflits.

Objectif du paramétrage

Ce paramétrage permet :

- d'assurer une **traçabilité claire** des documents,
- de garantir une **unicité des numéros**,
- de structurer la numérotation selon les **exercices et les contextes d'utilisation** (site, caisse, service).

Revision #2

Created 21 April 2026 15:58:39 by Admin

Updated 21 April 2026 16:18:38 by Admin